

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 10

Nb. d'absents : 5

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 30/1413 :**

Fourniture et montage de pneus neufs pour véhicules, poids lourds et engins - Autorisation de signature des lots 1 à 4

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, OMARJEE Mohammad, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal

**REPRESENTE (S) :**

MM. SIGISMEAU Béatrice (par Monsieur David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Madame Héléna ARAYE), VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine (par Madame Edmée RAYMOND), KHELIF David (par Monsieur Jonhy BALZANET), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur Philippe POTIN), MALET Viviane (par Monsieur Stéphan DIJOUX), HOARAU Berthe Denise (par Madame Anne Marie PAPY), NARIA Olivier (par Monsieur Stephen BELLON), RAVAT Adame (par Madame Pascaline BOYER).

**ABSENTS :**

MM. ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 décembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 07 décembre 2023.



Abaisse et réception en préfecture  
974-219740168-2023-214-30-1413-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception préfecture : 19/12/2023

Michel FONTAINE

**Affaire n°30/1413 : Fourniture et montage de pneus neufs pour véhicules, poids lourds et engins - Autorisation de signature des lots 1 à 4.**

Garage Municipal - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation a été lancée pour la fourniture et le montage de pneus neufs nécessaires à l'entretien des véhicules, poids lourds et engins constituant le parc automobile de la Ville de Saint-Pierre, ainsi que la réalisation de prestations associées (équilibrage, parallélisme, etc.).

La procédure retenue est celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) a été envoyé à la publication le mercredi 13 septembre 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au vendredi 20 octobre 2023 à 15h00 (heure locale).

La consultation est composée de **QUATRE (04) LOTS** faisant chacun l'objet de marché distinct en application des articles L2113-10 et R2113-1 du CCP.

Chaque lot est un accord-cadre à bons de commande conclu sans minimum et avec un maximum en valeur en application des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Les spécifications, la consistance, les minimum et maximum en valeur des accords-cadres à bons de commande sont fixés annuellement comme suit :

LOT N°	DESCRIPTION DES FOURNITURES	Montant en valeur annuelle (€ HT)	
		Minimum	Maximum
1	Fourniture et montage de pneus neufs pour véhicules légers	SANS	70 000
2	Fourniture et montage de pneus neufs pour véhicules utilitaires de moins de 3.5 tonnes		50 000
3	Fourniture et montage de pneus neufs pour poids lourds		70 000
4	Fourniture et montage de pneus neufs pour engins		40 000

La durée de chaque lot est de quatre (04) ans à compter de la date de sa notification. Il pourra être dénoncé par période annuelle sur décision expresse de l'Acheteur (1 an à compter de la notification). En cas de dénonciation, l'Acheteur devra se prononcer par écrit au moins trois (03) mois avant la fin de chaque période annuelle. Le titulaire restera toutefois engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

Le vendredi 1er décembre 2023, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de choisir, au titre de l'« offre économiquement la plus avantageuse », conformément aux critères énumérés dans le règlement de la consultation (valeur économique – 60% et valeur technique – 40%) les offres suivantes :

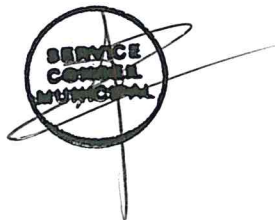
- Lot n°1 « Fourniture et montage de pneus neufs pour véhicules légers », l'offre de la société SARL CASERNES AUTOS RELAIS SERVICES,
- Lot n°2 « Fourniture et montage de pneus neufs pour véhicules utilitaires de moins de 3.5 tonnes », l'offre de la société SN REP,
- Lot n°3 « Fourniture et montage de pneus neufs pour poids lourds », l'offre de la société SARL REUNION TOUS PNEUMATIQUES (RT PNEUS),
- Lot n°4 « Fourniture et montage de pneus neufs pour engins », l'offre de la société SARL REUNION TOUS PNEUMATIQUES (RT PNEUS).

Les sommes dues en exécution seront imputées sur la ligne budgétaire 020 6632 44 PNEU.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20231214-30-1413-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception préfecture : 19/12/2023

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,  
**DECIDE :**

- **DE L'AUTORISER, lui, l'élue déléguée, ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER les accords-cadres précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution (et s'il y a lieu la décision portant résiliation).**



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE RÉUNION' at the top and 'REUNION' at the bottom, with a star on the left. A large, stylized handwritten signature is written over the seal. Below the seal, the name 'Michel FONTAINE' is printed in a standard font.